

DELIBERATION
DU CONSEIL MUNICIPAL
- 05 SEPTEMBRE 2023 -

NOMBRE DE CONSEILLERS

EN EXERCICE	27
Présents	24
Absents	03
Votants	24 + 1 pouvoir

L'an deux mille vingt-trois, le cinq du mois de septembre à vingt heures trente, le Conseil Municipal de la Commune de LOIRON-RUILLÉ dûment convoqué, s'est réuni à la mairie de LOIRON-RUILLÉ, au 13 rue du Docteur Ramé (LOIRON), sous la présidence de Monsieur Bernard BOURGEAIS, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 31 AOÛT 2023

Présents : M. Bernard BOURGEAIS, M. Gérard JALLU, Mme Isabelle GROSEIL, M. Christian GRIVEAU, Mme Sylvie BLOT, M. Louis GUEROT, Mme Florence MARTINAT, M. André MAUDET, ~~M. Jean-Luc CHAPLET~~, M. Michel LABBÉ, Mme Annette PIVERT, M. Christian CORRAIE, M. Martial CHAINEAU, M. Michel PLANCHENAU, M. Jean-Claude HIVERT, Mme Sandrine GLET, Mme Frédérique GOURDIN, Mme Laëtitia BARROCHE, Mme Laëtitia PICHON, M. Olivier ROUSSEAU, Mme Chrystèle FOUCHER, ~~Mme Christina BEAUGEARD~~, Mme Aurélie HARDY, M. Anthony BRUNEL, Mme Tiphaine ROCHER-LEVEQUE, ~~Mme Pauline MESRE~~, M. Gaëtan BEUNARD.

Absents : M. Jean-Luc CHAPLET, Mme Christina BEAUGEARD, Mme Pauline MESRE.

Délégations : M. Jean-Luc CHAPLET avait délégué ses pouvoirs à M. Bernard BOURGEAIS.

Conformément à l'article L2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, Madame Aurélie HARDY est élue, à l'unanimité, secrétaire de séance.

<i>N ° Délibération</i>	<i>Date d'examen</i>	<i>Objet</i>	<i>Décision</i>
D/2023/062	05/09/2023	Signature d'une convention pour l'utilisation de chambres existantes de la commune au profit de Mayenne Fibre	Approuvée
D/2023/063	05/09/2023	Adoption de l'instruction budgétaire et comptable M57	Approuvée
D/2023/064	05/09/2023	Sortie des participations financières du compte 266 par opérations d'ordre non budgétaires	Approuvée
D/2023/065	05/09/2023	Emploi occasionnel 2023 - Service Enfance, Jeunesse et Périscolaire	Approuvée

AFFICHÉ LE : 06/09/2023



FAIT A LOIRON-RUILLÉ,
LE MAIRE
BERNARD BOURGEAIS